

A LA MAISON
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 20 rue Marcelin Berthelot, 89000 AUXERRE
803 006 139 RCS AUXERRE
(Ci-après désignée la « Société »)

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce)

L'an 2024, le 4 octobre, à 9 heures,

Monsieur Gaëtan MUGUET, Gérant et associé unique de la Société,

Lequel envisage la transformation de ladite Société en société par actions simplifiée,

A décidé, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de désigner :

Le Cabinet MORIZE AUDIT,

Domicilié 87 rue Bourneil, 89000 AUXERRE,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Il attestera également que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Monsieur Gaëtan MUGUET
Gérant et associé unique

